



Monsieur Bernard CAZENEUVE  
Ministre de l'Intérieur

Montreuil, le 19 avril 2016

Monsieur le Ministre,

En réponse à votre courrier daté du 18 avril, je souhaitais vous préciser un certain nombre d'éléments.

Vous n'êtes pas sans savoir que la CGT a été la première organisation à se prononcer contre l'état d'urgence dès le 18 novembre 2015.

En effet, il nous semble que travailler à la nécessaire sécurité des citoyens ne peut être synonyme de restrictions des libertés individuelles et collectives.

Au lendemain des terribles attentats du 13 novembre, la CGT a salué le travail exemplaire effectué par les agents du service public, qu'ils soient de la santé, de la sécurité ou bien encore des transports.

C'est dans cet esprit que la CGT ne cesse de demander des embauches et des moyens supplémentaires permettant à ces salariés d'effectuer leur mission dans les meilleures conditions possibles.

Alors que les étudiants, les salariés, les privés d'emplois, les retraités se mobilisent depuis près de six semaines maintenant, exigeant le retrait du projet de loi El Khomri, nous ne pouvons nier qu'un certain nombre d'épisodes violents émaillent les différentes mobilisations dans le pays. Des vidéos extrêmement choquantes circulent sur internet montrant des actes d'une intolérable violence envers de jeunes manifestants.

Ce que nous condamnons avec fermeté, ce sont ces actes de violence, d'où qu'ils viennent.

En aucun cas, nous ne remettons en question le rôle essentiel d'encadrement et de maintien de l'ordre des salariés des professions concernées.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, mes salutations distinguées.



Philippe MARTINEZ  
Secrétaire général de la CGT